

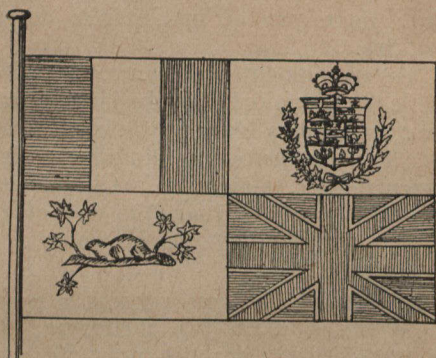


Fig. 5. Projet pour le Dominion

nos emblèmes nationaux. Le tout sur champ tricolore. L'œil de Dieu, sous l'égide duquel nul peuple ne saurait retrograder, occupe l'endroit le plus saillant du drapeau, (fig. 11).

L'auteur en a fait confectionner des "exemplaires" et il a réussi à en placer quelques-uns dans diverses villes, mais il n'aura jamais de vogue. Le premier mérite d'un emblème national est d'être simple et celui-là pêche amplement par excès contraire.

Mil neuf cent huit nous apporte deux autres drapeaux canadiens. Le premier lancé au mois de mars, se composait d'un tricolore français, de l'Union Jack, des armoiries du Canada et d'un castor sur feuilles d'érables, (fig. 5).

Le mois suivant, un M. G.-R.-E. Kennedy, de Sherbrooke, soumettait le même projet légèrement modifié, à l'Association des Champs de Batailles.

Dans le drapeau Kennedy, les armoiries du Dominion sont remplacées par une feuille d'érable sur fond rouge, le castor est beaucoup plus gros et il est également sur champ rouge, (fig. 6).

Cet étendard ne semble pas avoir ému l'Association outre mesure, car il n'en a plus été question.

Et ceci clot, pour le moment, la liste des pavillons du Dominion.

Abordons, maintenant, la série des drapeaux canadiens-français. Ici, la moisson est abondante et plus intéressante.

L'idée d'un drapeau spécial pour les Canadiens-Français ne date pas d'hier. Elle a été émise et réalisée à diverses époques, mais jamais encore, faute d'entente, de diplomatie, de concessions, on n'a pu arriver à un résultat pratique.

Essayons de démêler les aspirations de chaque groupe ainsi que les arguments principaux, pour et contre.

Tout d'abord, il est naturel de se demander quel était notre drapeau sous la domination française? celui sous lequel nos aïeux ont ouvert ce pays à la civilisation, celui, sous lequel ils ont peiné et versé généreusement leur sang.

Donnons la parole à une autorité : "Avant 1760, dit M. Benjamin Sulte, le drapeau était blanc, semé de fleurs de lis d'or : il y en avait généralement trois, posées au centre. Le bleu était employé également, mais formait un drapeau à part, car on ne mettait pas ces deux couleurs ensemble sur une même enseigne"...

Donc, "lorsque nous aurons à exprimer les souvenirs antérieurs"... au régime anglais "on devra choisir les fleurs de lis avec fond blanc ou bleu."

Personne n'ignore qu'après la scandaleuse administration de Bigot greffée au non moins scandaleux règne de Louis XV, la Nouvelle-France passa à la Grande-Bretagne, dont elle devint une des plus précieuses colonies.

Désormais notre sort est lié à l'em-

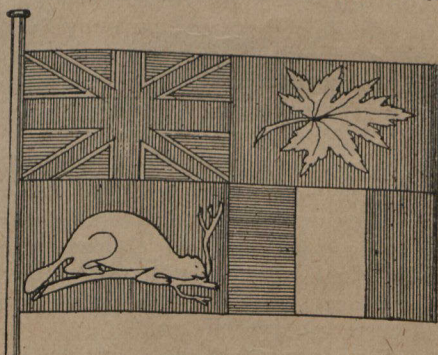


Fig. 6. Projet pour le Dominion